

## Burundi : l'armée affirme respecter la parité ethnique

rib News, 13/12/2012 Source Xinhua Le recrutement de la Force de la Défense Nationale (FDN) respecte la parité ethnique Hutu-Tutsi prévue dans les clauses de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi (AAPRB) du 28 août 2000, a rassuré jeudi à Bujumbura le colonel Gaspard Baratuza, Porte-parole du ministre de la Défense. Il a fait cette déclaration au cours d'un point de presse pour répondre notamment aux inquiétudes exprimées par le porte-parole du courant de réhabilitation du parti UPRONA, Tatien Sibomana, qui a émis des doutes sur le respect de cette parité au niveau du processus de recrutement en cours de l'armée depuis le début de ce mois.

Il a précisé que les recrutements effectués jusqu'ici de l'armée burundaise depuis la création de la FDN en 2004, respectent les équilibres ethniques paritaires tels que stipulés dans la Constitution de la République du Burundi, laquelle est l'incarnation du protocole 3 de l'AAPRB. « Le recrutement effectif se fera en toute transparence et ceux qui tentent de tricher en se cachant derrière le trafic d'influence des partis politiques, n'ont aucune chance de tromper la vigilance des professionnels de la FDN qui sont déterminés à enrayer toute manœuvre de spéculation », a-t-il insisté. Il a demandé aux cadres et agents de l'administration territoriale à tous les niveaux d'être très coopératifs dans ce processus de recrutement des candidats hommes de troupes, sous-officiers et officiers afin que l'opération se déroule sans aucune faille.